

# DERACHE Benoît

Né à Wallers (Nord) le 05.09.1892, fils de Benoît DERACHE et de Rosalie HELLE.

Marié à Wallers le 14.02.1920 avec Annette Françoise MORETON, infirmière rencontrée lors de ses hospitalisations militaires.

## **Service militaire et Guerre 14-18**

Recrutement de Valenciennes (Nord), classe 1912, matricule n° 747 (volume 2, pages 324 à 326).

Signalement : cheveux noirs, yeux marron, front moyen, nez rectiligne, visage ovale. Taille 1,63 m.  
Degré d'instruction générale 3.  
Cultivateur.

Incorporé au 9<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs à Pied (B.C.P.) le 09.10.1913.

Aux armées le 01.08.1914.

Blessé aux combats des 15 et 16.09.1914 de Vienne-le-Château (Marne). Il n'est pas évacué à la Rochelle.

Soldat de 1<sup>e</sup> Classe le 05.06.1915.

Caporal le 26.06.1915.

Sergent le 07.08.1915.

Blessé le 27.08.1915 aux Épargnes (Meuse) ; blessure cuisse droite, par obus de tranchée, avec inclusion éclat métallique provoquant une boiterie (éclat de bombe gardé toute sa vie). Evacué à Lyon Hôpital 22.

Citation collective à l'Ordre de la Division n° 24 du 30.08.1915 :

« au cours d'une attaque des tranchées ennemies se sont fait remarquer par leur courage et leur entrain, entraînant leurs camarades et arrivant les Iers à la position ennemie ».

➤ Croix de Guerre ★



Benoît DERACHE

Proposé pour un changement d'arme (Artillerie Lourde) par la Commission de Réforme de Limoges du 15.06.1916, pour *cicatrice cuisse droite*.

Passé au 101<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie Lourde (R.A.L.) le 01.07.1916.

Passé au 9<sup>e</sup> B.C.P. le 29.11.1916.

Passé au 108<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie (R.I.) le 16.01.1917, pour être affecté à la garde des cantonnements de la Poudrerie de Bergerac (Dordogne).

Classé Service Auxiliaire, apte à faire campagne, par la Commission de Réforme de Bergerac du 06.10.1917, pour : *Cicatrice étoilée et étendue de la région tranchant (Sic) cuisse droite entraînant boiterie accentuée*.

Classé Service Armé par la Commission de Réforme de Bergerac du 05.01.1918 (Aviation).

Passé au 2<sup>e</sup> Groupe d'Aviation le 26.01.1918, 4<sup>e</sup> Compagnie.  
Déclaré apte à faire campagne (aviation) par la Commission de Réforme du Rhône du 15.05.1918.

Nommé adjudant le 01.04.1919.

Placé en sursis au titre de cultivateur à Wallers du 01.05.1919.

Envoyé en congé illimité le 30.08.1919.

Campagnes contre l'Allemagne :

Aux armées CD<sup>1</sup> du 02.08.1914 au 26.08.1915.

Intérieur blessure de guerre du 27.08.1915 au 30.06.1916.

Aux armées du 01.07.1916 au 05.10.1917.

Intérieur CS<sup>2</sup> du 06.10.1917 au 11.11.1918.

Le 04.04.1930 la Commission de Réforme de Lille le propose pour une Pension temporaire de 10 % pour *région trochantérienne droite, fistulette en activité au milieu d'une cicatrice froncée un peu déprimée, suite de plaie par éclat d'obus avec esquille d'os. Cicatrice ancienne opératoire.*

Etc.

Réformé définitif n° 1 – Pension définitive de 60 % par Commission de Réforme de Lille du 06.08.1937.

Etc.



➤ Médaille Militaire le 18.04.1950



Carte du Combattant de Benoit DERACHE, 1929.

Décédé le 20.3.1985 à Rochetaillée-sur-Saône (Rhône)

Sources :

Fiche Matricule – AD du Nord.

Carte du Combattant – AD du Nord

<sup>1</sup> CD = Campagne Double : la durée de la campagne compte double.

<sup>2</sup> CS = Campagne Simple : la durée de la campagne n'est pas majorée.

-----00000-----